

# Le télétravail a fortement augmenté le cyber-risque

En un an, le sinistre moyen chez Vanbreda est passé de 20.000 à 100.000 euros. En cause, le télétravail et la digitalisation croissante des entreprises.

**JEAN-PAUL BOMBAERTS**

Les cyber-assurances sont plébiscitées par les entreprises. Et pour cause, avec l'essor du télétravail et le développement du commerce en ligne, elles doivent davantage se protéger contre les cyber-risques. Les chiffres 2021 du courtier Vanbreda l'illustrent parfaitement.

L'an dernier, le volume des primes des cyberpolices encaissées par Vanbreda a augmenté de 42% par rapport à 2020, pour atteindre 10,1 millions d'euros. Cette augmentation est jugée nécessaire pour couvrir l'ampleur du risque, puisqu'en un an, le sinistre moyen est passé de 20.000 à 100.000 euros.

## L'erreur humaine

Neuf fois sur dix, le cyber-incident est causé ou facilité par une erreur

humaine : il peut s'agir d'un collaborateur qui provoque une faille de sécurité en programmant un nouveau logiciel informatique ou d'un membre de la direction qui clique sur un lien malveillant dans un e-mail de phishing. La prévention via la formation du personnel est capitale pour endiguer ce risque.

Ceci étant, ce n'est pas tant l'augmentation du nombre d'incidents qui inquiète que leur impact. Dans 40% des cas, le cyber-incident a entraîné une interruption du réseau. Parfois pendant quelques heures seulement, mais dans certains cas, l'interruption des activités s'est éternisée pendant des semaines. En 2021, plusieurs sinistres ont pour la première fois dépassé la barre du million d'euros.

## Durcissement du marché

L'augmentation du nombre de cyber-incidentes et de leur coût impacte inévitablement les montants des primes d'assurance. «Le durcissement du marché dans le domaine de la cybernétique est

évident depuis quelques années, mais il se fait aujourd'hui réellement sentir», indique Tom Van Britsom, cyber-expert chez Vanbreda. Cela se manifeste par la suppression de certaines couvertures malgré l'augmentation de la prime, l'augmentation des franchises ou l'introduction de sous-limites.

## Souscription plus stricte

«Une nouvelle réalité s'impose aujourd'hui : en 2021, les primes de certaines assurances souscrites depuis plusieurs années ont augmenté de 10 %, voire de 300 %», signale Tom Van Britsom.

Dans le même temps, la souscription d'une nouvelle cyberassurance devient plus difficile, car les critères de souscription sont de plus en plus stricts. Une conséquence logique des cyberincidents de ces dernières années. «Une solide cyberassurance combinée à un investissement continu dans la prévention reste la meilleure protection contre la cybercriminalité», selon Tom Van Britsom.

**La souscription d'une nouvelle cyberassurance devient plus difficile, car les critères de souscription sont de plus en plus stricts.**